

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Sommaire

- P. 2 MAURITANIE Jeu dangereux
Si les réseaux salafistes mauritaniens liés à la branche d'Al-Qaeda au Maghreb islamique (BAQMI) ont été démantelés après les attentats terroristes qui ont frappé le pays en décembre dernier, le terreau économique et social ayant permis leur éclosion demeure.
- P. 4 ALGÉRIE Le retour en force du religieux.
Dans un contexte social catastrophique, le pouvoir algérien fait, une nouvelle fois, diversion avec la question religieuse.
- P. 5 FRANCE-AFRIQUE Les huit plaies d'Alain Joyandet
La France n'a pas fini de se déconsidérer après les propositions de son secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet. Un vrai programme de recolonisation !
- P. 6 DJIBOUTI Une partie à quatre
Le récent conflit frontalier entre Djibouti et l'Érythrée révèle une stratégie complexe dans la Corne de l'Afrique. Quatre puissances y interviennent : la France, les États-Unis, l'Érythrée et l'Éthiopie.
- P. 7 BURKINA FASO Les faux habits de Blaise
Comment l'association de l'amitié franco-burkinabé présidée par l'ancien « Monsieur Afrique » de François Mitterrand, Guy Penne, se démène pour donner un visage respectable à Blaise Compaoré.
- P. 8 MALI Trains facultatifs
Au Mali, il ne fait pas bon dénoncer la destruction des services publics. La récente arrestation de Tiecoura Traoré, ingénieur ferroviaire et syndicaliste du rail malien en témoigne.
- P. 9 FRANCE NIGÉRIA Une coopération à courte vue
La France et le Nigeria ont signé, le 12 juin dernier, un partenariat stratégique. Une coopération qui concerne sept secteurs prioritaires. Avec une préférence marquée pour le pétrole, le nucléaire et la sécurité
À fleur de presse :
Au Tchad, « neutralité française » se dit « discrets mercenaires »
- P. 10 RWANDA Jeu de dupes
Le rapport d'enquête rwandais sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsi rwandais devrait être publié début juillet. Son contenu est devenu un élément des négociations secrètes que mènent Paris et Kigali.
- P. 12 ÂLIRE Nouvelle brochure de Survie
Biens mal acquis des dictateurs africains en France

Éditorial

Salauds de pauvres !

Le parlement européen vient d'adopter, le 18 juin 2008, ce qu'on appelle la « directive de la honte ». Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, on légalise des pratiques directement attentatoires aux droits de l'homme. En France, la lutte contre les migrants a été le point du programme politique de Nicolas Sarkozy qui a le plus contribué à son élection à la présidence de la République. C'est aussi le point qu'il a mis le plus de zèle à mettre en œuvre par la création d'un ministère de l'Immigration confié à Brice Hortefeux. Dénommé également ministère de l'Identité nationale, ce qui n'a pas empêché un certain nombre de personnalités dites « de gauche » ou spécialisées dans les droits de l'homme de collaborer au gouvernement qui a instauré une appellation aussi douteuse, ce ministère et son titulaire s'illustrent depuis un an par des pratiques et des déclarations scandaleuses qui ne scandalisent pas grand monde, démontrant le caractère illusoire des grands principes invoqués à tort et à travers dans les discours.

Brice Hortefeux n'a pas fait pas mystère de sa volonté de s'attaquer aux droits de la famille, s'agissant des migrants. Depuis un an, chaque jour apporte des exemples d'atteintes à la famille et à la personne : épouses ou époux, pères ou mères arrachés à leurs proches à leur domicile et à leur travail. Comble de l'hypocrisie, on prétend protéger les enfants en les mettant en détention avec leur famille et en les expulsant du territoire auquel ils ont droit. La volonté de « faire du chiffre » a mis en pleine lumière la stigmatisation de gens vivant normalement, parfaitement intégrés par la langue, les liens familiaux et l'activité, mais qui n'ont pas la bonne couleur de peau et qui deviennent de ce fait indésirables. Un dérapage verbal lors de l'émission *Capital* du 25 novembre 2007, a même vu Brice Hortefeux suggérer que les étrangers sans papiers ne seraient pas des « citoyens honnêtes et propres ». La vidéo de cette émission a été censurée sur le net. Le même Hortefeux défend l'appellation « français de souche », qui devrait normalement être proscrite, contre toute atteinte qui pourrait la ridiculiser.

Si des naïfs peuvent croire aux bonnes intentions de Brice Hortefeux qui affirme que son action vise à protéger la population française ou même celle, de plus en plus triée sur le volet, qui vit en France, contre la venue des indésirables, on ne peut que s'interroger sur la complaisance qu'il montre à l'égard des pouvoirs qui, par leur incurie notoire jamais sanctionnée, sont directement à l'origine de l'exil de leurs concitoyens. Comment se fait-il qu'il accepte de s'exhiber dans la célébration de la fête nationale du Cameroun le 20 mai, aux côtés du dictateur local, qui, il y a quelques semaines, faisait tirer sur sa population révoltée, et de se faire décorer par lui en grande pompe. Toute cette mascarade avait pour but d'obtenir sa collaboration dans les mesures de réadmission et d'interdiction de sortie visant les indésirables. On ne peut que constater que la seule politique mise en œuvre à l'égard de populations privées de tous droits, où qu'elle soient, consiste à les parquer de force en subventionnant leur garde-chiourme et non à lutter contre les causes des migrations qu'on prétend déplorer.

Le secret, bien gardé, de cette situation qui nous oblige, à notre corps défendant, à transgresser nos sacro-saints principes est que c'est grâce à la spoliation des populations africaines, maintenues sous le joug de pouvoirs complices, que nous pouvons avoir à la fois des milliardaires et un minimum de paix sociale.

À cela, il n'est pas question de rien changer et toute la force nécessaire sera utilisée pour maintenir le *statu quo*.

Odile Tobner

MAURITANIE

Le jeu dangereux du terrorisme



Si les réseaux salafistes mauritaniens

liés à la branche d'Al-Qaeda au Maghreb islamique (BAQMI) ont été démantelés après les attentats terroristes qui ont frappé le pays en décembre dernier, le terreau économique et social ayant permis leur éclosion demeure.

On entend beaucoup dire, actuellement, en Mauritanie et dans les cercles connaisseurs, que le phénomène terroriste dans ce pays vient de l'extérieur et qu'il est étranger à la tradition religieuse mauritanienne. Ce n'est pas faux, mais c'est oublier que l'islam mauritanien maraboutique, conservateur mais tranquille, n'a plus le monopole de la religion dans la région comme dans le pays. Depuis les années 1970, un islamisme radical s'est développé. Au début, plutôt confidentiel, il s'est aujourd'hui « démocratisé » et diffusé, même si l'écrasante majorité des Mauritaniens rejette cette tendance politique et encore plus les actes de violence perpétrés au nom de la religion. Malgré la démocratisation survenue après le coup d'État d'août 2005, la pauvreté, la prédation des richesses du pays, la corruption et l'incurie de l'administration, des notables politiques, et l'impuissance d'une opposition déchirée et guère crédible continuent de faire des ravages. Dans ce contexte, certains jeunes sont attirés par un discours religieux radical teinté d'égalitarisme. Ainsi, les réseaux islamistes violents sont tenus par des émirs mauritaniens, installés principalement dans l'est de Nouakchott, la capitale, et dans sa région, et sont composés de Mauritaniens.

Toutefois, leur affiliation à la branche d'Al-Qaeda au Maghreb islamique (BAQMI, ex-GSPC algérien),

dont l'émir dans l'ouest saharien est l'Algérien Moktar Benmoktar, est bien réelle. Pendant un certain temps, ceux-ci se sont contentés de collecter des fonds pour le *jihad* international, à destination principalement de l'Algérie, mais aussi de l'Afghanistan, de l'Irak et de la Palestine. Le banditisme salafiste fait ainsi florès : braquages, attaque d'agents du Trésor public, vols et trafics de voitures, trafics de faux papiers (cartes grises notamment), de cigarettes et de drogues.

Passage à l'acte terroriste

Au cours de l'année 2007, ces salafistes semblent être passés à la vitesse supérieure, notamment après la libération, pendant l'été, de certains d'entre eux, par manque de preuves. Ainsi, fin 2007, plusieurs individus ont été arrêtés faisant des repérages préparatifs à des opérations contre des diplomates étrangers. Plus grave, trois jeunes délinquants ont tué, en décembre dernier, quatre touristes français à quelques kilomètres à l'est d'Aleg, capitale régionale du Brakna (sud du pays). Des Français devenus cibles depuis la déclaration de Nicolas Sarkozy soutenant le combat des États-Unis contre *Al-Qaeda* .

Le doute de la responsabilité de la BAQMI dans l'attaque des Français a plané pendant un temps. Celle-ci n'ayant, par exemple, revendiqué que l'attaque du 26 décembre contre le camp militaire d'Al Ghallaouia dans le nord-est désertique du pays (trois soldats mauritaniens tués). Les autorités mauritaniennes ont sans doute, elles aussi, entretenu le doute, espérant sauvegarder le rallye *Paris-Dakar* . Plusieurs observateurs pensent qu'il ne s'agissait que d'un groupe de voleurs qui, sur le coup de l'affolement, auraient tué les touristes français. Toutefois, leur fuite à l'étranger, puis l'évasion de l'un d'entre eux, sa traque et sa capture, dans les conditions que nous verrons plus tard, semblent invalider cette thèse. Selon toute vraisemblance, il s'agit effectivement de voleurs mais qui avaient déjà été recruté par les salafistes. L'attaque d'Al Ghallaouia par

la BAQMI ressemble à celle qui avait été menée contre la base militaire de Lemgheitty en juin 2005. En effet, ces deux attaques de camps militaires, menées semble-t-il par l'émir régional algérien Moktar Benmoktar depuis le nord du Mali, s'apparentent à un acte de guérilla dans lesquelles quelques Mauritaniens seulement ont été impliqués. En revanche, le meurtre des touristes et les mitraillages de l'ambassade d'Israël ou de la discothèque « le VIP » à Nouakchott, le 1^{er} février 2008, sont l'œuvre des cellules mauritaniennes de la BAQMI.

Beaucoup de médias ont présenté les tirs sur la discothèque comme accidentels. Cependant plusieurs témoins affirment que la plus grande discothèque de la capitale était belle et bien une des cibles. La population nouakchotnoise et mauritanienne a bien perçu qu'il s'agissait d'un signal fort contre ce symbole de la dégradation des mœurs mauritaniennes et des illusions occidentales, dénoncées par l'ensemble des islamistes du pays.

Les médias ont surtout fait écho à l'attaque de l'ambassade israélienne, la Mauritanie étant un des rares pays arabes et musulmans à avoir des relations avec l'État hébreu (depuis 1999), ce qui est dénoncé par les nationalistes arabes et les islamistes.

La traque

Dès l'annonce de l'attaque des Français, l'État mauritanien s'est lancé dans une chasse aux salafistes. Son efficacité fut toute relative : les assassins présumés (même s'ils ont avoué) ont réussi à passer au Sénégal dans la soirée. Réfugiés à Dakar quelques jours, ils projetaient de rejoindre le camp malien de la BAQMI dans lequel ils étaient déjà passés. Deux d'entre eux ont finalement été capturés en Guinée-Bissau, dans un hôtel trois étoiles de la capitale, avec trois autres Mauritaniens interpellés alors qu'ils filmaient trois agents du renseignement français à l'étranger (DGSE).

Malgré l'arrestation de deux des assassins des touristes, leurs complices couraient toujours. C'est l'évasion, le

2 avril 2008, du palais de justice de Nouakchott, d'un des assassins (Sidiould Sidna) qui a relancé la traque. Une opération de grande ampleur, dirigée par les Français de la DGSE qui avaient déjà supervisé la chasse dans la sous-région. À cette occasion, l'incompétence des forces de sécurité mauritaniennes s'est de nouveau affichée : à deux reprises, Sidiould Sidna leur a échappé. Par trois fois, la capitale fut le siège de violents combats entre forces de l'ordre et terroristes. Les hommes de la DGSE se retrouveront même une fois sur le terrain des affrontements. Résultat de l'opération : deux bavures, un civil innocent tué et trois coopérants techniques, dont un Français, blessés par balles devant la caserne de la garde présidentielle. Sidiould Sidna, ainsi que l'émir suspecté de l'assassinat des Français (Maaroufould Haïba) ont finalement été capturés, tout comme l'émir présumé responsable du mitraillage de l'ambassade d'Israël et du « VIP », ainsi qu'une quinzaine d'autres salafistes. Plusieurs caches d'armes, dont un laboratoire d'explosifs, ont aussi été démantelées.

Au total, une bonne trentaine d'individus seront présentés devant le juge, dont certains seront rapidement relâchés sous contrôle judiciaire.

Incompétence, corruption, complicité, manipulation ?

Au vu des ratés de l'appareil d'État mauritanien, on peut se poser la question du rôle de ses membres dans ces événements tragiques.

Tout d'abord, de nombreux observateurs et analystes ont dénoncé la manipulation de ces jeunes salafistes. En effet, alors qu'ils étaient une des bêtes noires du régime de l'ancien dictateur Maaouyiaould Taya, ils n'ont jamais perpétré ce type d'action terroriste. De plus, l'attaque des touristes s'est passée à proximité de la ville du président élu en 2007, Sidiould Cheikh Abdallahi. On sait que le terrorisme est la forme de violence politique qui se prête le plus à la manipulation de ses partisans par les États ou leurs services de sécurité.

Dans le cas présent, plusieurs thèses désignent des coupables différents. D'abord, les partisans de l'ancien dictateur, envoyant ainsi un signe fort à l'actuel président afin de s'assurer de leur impunité après leurs prébendes à la tête de l'État. Ensuite, Elyould Mohamed Vall, homme fort du coup d'État d'août 2005 et pilote de la tran-

sition démocratique, se verrait, également bien revenir en homme fort à la tête du pays. Il n'est pas impossible, non plus, que certains pays arabes se livrent à une guerre d'influence pour les richesses du pays, par groupes terroristes interposés.

D'autres estiment que certains caciques du pouvoir, coordonnant les réseaux mafieux dans le pays, font tout pour éviter une sécurisation des nombreuses zones d'ombre qu'offrent la Mauritanie. Pour finir, certains voient dans ces événements la main du pouvoir actuel qui ainsi peut asseoir son autorité. Une façon de revenir sur les quelques acquis démocratiques accordés au début du mandat d'Ould Abdallahi sous prétexte de lutte contre le terrorisme. Certains, dans le pays, le réclament déjà ouvertement. Avec, qui plus est, la possibilité de pouvoir quémander des financements auprès des Occidentaux que l'on sait prodigues et peu regardants quand il s'agit de terrorisme. Toutefois, à ce jeu-là, à moins de preuves évidentes difficiles à trouver, on ne peut que se perdre en conjectures.

Ce qui est certain, en revanche, c'est l'inefficacité des forces de sécurité mauritaniennes. En témoignent la fuite des assassins, l'évasion de Sidna, les bavures et l'échec répété d'assauts contre les terroristes.

À quoi serait-elle due ? D'abord à leur incompétence. Tout le monde sait que, dans ce pays, les policiers sont plus efficaces pour racketter la population qu'à toute autre chose. À la corruption ensuite, qui gangrène la police comme l'institution judiciaire, permettant par exemple l'évasion de Sidna. On peut également mettre en cause des complicités certaines. Pour preuve, l'arrestation de dix-sept militaires, dont un officier, alors que six autres ont pris la fuite.

Perspectives

On peut aujourd'hui estimer, *a priori*, qu'une bonne partie des réseaux mauritaniens a été réduite à néant, mais pour combien de temps ? Et *quid* de ce qu'il en reste ?

Autre question : qui est derrière la BAQMI ? Car aucun groupe ne peut survivre dans un environnement aussi hostile (en plein désert) sans le soutien d'un pays de la région ou, au moins, un des cercles proches de ces pouvoirs.

Comment également ne pas s'interroger, quand face à la tentation totalitaire religieuse de certains, on oppose le déni de droits et la torture ?

En effet, la défense des accusés (le

bâtonnier de l'Ordre des avocats et la présidente de l'Association mauritanienne des Droits de l'homme, également vice-présidente de la FIDH, M^e Fatimata M'Baye) a dénoncé les pressions de l'exécutif sur la justice, les violations des droits de la défense, ainsi que la torture dont ont été victimes les terroristes présumés : brûlures de cigarettes, jaguar (la torture du jaguar est la technique préférée des forces de l'« ordre » mauritanienne : on suspend les prisonniers par les jambes à une sorte de trépied métallique où ils sont frappés sans retenue ; trépied que j'ai moi-même vu dans un commissariat de Nouakchott en 2004).

Par ailleurs, la Mauritanie a vu affluer, à la suite de ces événements, des financements et des promesses de soutien sécuritaire. Cela donne également au pays l'occasion d'entrer dans la catégorie des pays « préférés » des Européens : il a ainsi pu accueillir la treizième Conférence interministérielle de la Méditerranée occidentale, dont les thèmes étaient principalement le terrorisme, l'émigration clandestine et les divers trafics (drogue notamment). La Mauritanie est aussi supposée intégrer le grand projet euro-méditerranéen du président Sarkozy.

Mais cet appui des Occidentaux, particulièrement de la France, aura un prix. Quand la facture arrivera, nul ne pourra s'esquiver. Transformer la Mauritanie en zone grise internationale, propice à toutes les violences et trafics, vaudra-t-il un tel prix ?

Car pourquoi les Occidentaux interviennent-ils ? Tout d'abord, comme l'ont souligné des responsables français, il s'agit de porter à des milliers de kilomètres le bouclier antiterroriste français. Ensuite, il ne faut pas oublier que la région et le pays, sont promis à un riche avenir en matière d'hydrocarbures, de mines et autres richesses naturelles, d'où l'intérêt d'y avoir une position forte pour assurer l'exploitation de ces ressources et empêcher toute velléité de contestation de ce pillage par la population.

On a ainsi assisté à un épisode de la lutte d'influence que se livrent les États-Unis et la France dans ce pays. Les États-Unis, étant depuis 1999, de plus en plus présents. Opportunément pour la France, ce sont ses ressortissants qui ont été assassinés, ce qui lui a permis de s'en mêler.

Issa Bâ

Retrouvez l'article d'Issa Bâ sur le nouveau gouvernement mauritanien sur Billetsdafrique.info : « Un pas en avant, trois pas en arrière. »

ALGÉRIE

Le retour en force du religieux



Dans un contexte social catastrophique, le pouvoir algérien fait, une nouvelle fois, diversion avec la question religieuse.

« **P**ourquoi un vent d'intolérance souffle sur l'Algérie ? », c'est le titre du premier article, publié début juin, par Hassane Zerrouky, journaliste à l'*Humanité*. Le deuxième était consacré aux attentats meurtriers du 8 juin 2008 à l'est d'Alger. En matière d'intolérance religieuse, la répression vise avant tout les « adeptes de l'église évangélique » qui « ne compterait selon son président, le pasteur Mustapha Krim, que 50 000 membres ». Il nous informe aussi de la fermeture « de 26 lieux de culte protestant et la suspension d'un directeur d'école de confession protestante ». Point de départ de cette répression religieuse, l'arrestation « d'une employée de crèche à Oran, Habiba Kouider, par des gendarmes qui découvrent dans son sac des bibles ».

Par ailleurs, Hassan Zerrouky nous signale la condamnation à la prison avec sursis du prêtre d'Oran Pierre Wallez. Il lui est reproché « d'avoir dirigé une prière avec des migrants africains illégaux en dehors des lieux de culte autorisés ».

Détresse sociale et regain du religieux

Que signifie ce zèle répressif dans l'actualité troublée de l'Algérie ? Ne s'agirait-il pas d'une diversion de la part d'un pouvoir qui a perdu toute confiance populaire ? C'est une réponse plausible d'autant qu'Hassane Zerrouky évoque « un contexte sociopolitique dégradé et un retour en force du religieux ». La double expression a l'inconvénient, dans sa tournure euphémisée, de ne pas mettre clairement en évidence le lien de cause à effet qui existe entre la détresse sociale et le regain du religieux, qu'il soit chrétien ou musulman. La réalité sociale, depuis plusieurs décennies, est caractérisée par une injustice révoltante. D'un côté, l'étalage de la richesse des privilégiés d'un régime corrompu dont une frange de milliardaires qui se goinfre de la manne pétrolière et de l'import-export. De l'autre, plus de onze millions de personnes très en dessous du seuil de pau-

vreté et une classe moyenne qui tend à se clochardiser ou à survivre de petits boulots précaires. 60 % des jeunes des grandes villes sont livrés au chômage ou déscolarisés.

Dans un tel contexte, les débats de principe sur la tolérance religieuse ne peuvent-ils pas apparaître comme dérisoires ?

Dans son article sur l'intolérance actuelle, Hassane Zerrouky n'oublie pas, malgré tout, d'évoquer les grèves et les émeutes à Chlef, Gdyl, Oran etc. ; il contribue ainsi à bousculer, d'une certaine manière, le préjugé fataliste collé à l'histoire de l'Algérie depuis l'indépendance. Un tel préjugé est renforcé par le conditionnement médiatique venant de France sur la base d'informations partielles et souvent unilatérales. C'est en sens qu'il nous rappelle que la Confédération des syndicats autonomes prépare une grève générale en septembre 2008. Là encore, l'observateur lucide s'interroge quant au contraste entre la spontanéité des émeutes récentes à Oran en particulier (magasins saccagés, voitures incendiées...) et le caractère programmé de la grève générale de septembre prochain. Car il faut nous rappeler la répression de l'insurrection du printemps 2001, où le pouvoir des généraux corrompus rappela à sa rescousse des prisonniers de droit commun et des terroristes islamistes libérés opportunément à l'occasion de la marche sur Alger (14 juin 2001). « Est-ce que les terroristes ne sont pas réactivés pour tuer le mouvement populaire en Kabylie ? » se demandait un membre du comité populaire de Béjaïa (*Le Jeune Indépendant*, 25 août 2001) éclairant ainsi les rapports troubles entre le pouvoir des généraux et la plupart des groupes islamistes. Le rappel de ce soulèvement insurrectionnel est nécessaire, car la tournure de l'article de Hassane Zerrouky, qui insiste bien plus sur les faits d'intolérance religieuse que sur les révoltes populaires contre l'intolérable, tendrait dans une certaine mesure à renforcer le fatalisme entretenu par les médias dominants.

Luttes d'influences au sommet de l'État

Le deuxième article de Hassane Zerrouky est consacré au double attentat du 8 juin 2008 dans les gorges de Lakdaria (13 morts dont un ingénieur français) intervenu une semaine après la mort de six militaires dans la même région. Selon les informations recueillies par le journaliste de l'*Humanité*, « les attaques

ont été revendiquées par l'ex-GSPPC agissant sous le label d'Al-Qaeda au Maghreb islamique (BAQMI) ».

Dans l'article précédent, Hassane Zerrouky nous informait des « accointances » de l'actuel Premier ministre algérien, Abdelaziz Belkhadem, avec les mouvements islamistes. Et cette complicité s'est traduite en particulier par le fait que « les ex-terroristes aujourd'hui repentis, ont de nouveau pignon sur rue ». Le soutien massif des hommes d'affaires saoudiens et des pays du golfe apporté au régime algérien, sous la forme de milliards de dollars investis dans le secteur bancaire et le tourisme de luxe, a pesé lourdement « dans le rapprochement entre le pouvoir d'État et les islamistes ». Les investissements dans les installations touristiques vont priver les fellahs des terres de la côte ouest d'Alger comme les massacres de la « sale guerre » ont chassé les populations rurales des bourgades de la fertile Mitidja. Mais là encore, il ne faut pas s'enfermer dans une vision unilatérale des rapports de force qui permet au pouvoir d'État de se maintenir en place. Le régime algérien bénéficie également des investissements colossaux dans le domaine des hydrocarbures à travers les multinationales occidentales : TotalFina Elf, E.N.I, British Petroleum etc...

En vue de sécuriser cette chasse gardée, les Américains contrôlent le sud algérien à l'aide de stations d'écoute et du contrôle aérien de la Nasa. Tout ceci montre à l'évidence le caractère mensonger de l'idéologie du « choc des civilisations ».

À première vue, les derniers attentats attribués à la branche Al-Qaeda sembleraient contredire la « logique » d'un rapprochement entre le pouvoir d'État algérien et les différentes mouvances islamistes, en particulier les plus radicales qui « assurent qu'ils ne déposeront les armes que lorsque la Charria sera instaurée ».

Dans un simple compte rendu de l'actualité, il n'est pas possible de mettre totalement en lumière toutes les contradictions et toutes les luttes pour le pouvoir qui déchirent l'Algérie de 2008. Cependant, on peut supposer que les luttes d'influence actuelles ne sont pas sans rapport avec la candidature de Boutlefika à un troisième mandat. Comme d'ailleurs, la course au pouvoir, déjà amorcée pour la période post-Boutlefika. On assiste également à un renouvellement de la nomenklatura militaire à Alger. Dans ce contexte, le peuple algérien ne peut entretenir une lueur d'espoir que s'il rejette les manipulations de toutes sortes. À cet égard, la prochaine grève générale prévue en septembre 2008 sera un test. Que le soleil cru de la vérité éclaire les luttes tragiques du peuple algérien comme il éclairait les amandiers en fleur de Tipaza évoqués par Albert Camus !

Yves Cossic

Les huit plaies d'Alain Joyandet

La France n'a pas fini de se déconsidérer après les propositions de son secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet. Entre portes ouvertes enfoncées et réaffirmation d'une politique calamiteuse pour l'Afrique, c'est un vrai programme de recolonisation qu'il a avancé.

Il est certain que si Nicolas Sarkozy avait voulu faire une grande politique africaine, il n'aurait pas choisi Alain Joyandet, dont le niveau intellectuel et politique peut se mesurer à la réplique suivante : « *J'ai créé ma première boîte à 24 ans, sans un rond, c'était bien plus compliqué de faire cela que de s'occuper de l'Afrique* » (*Libération*, 24 juin 2008). Sa première « boîte », fondée en 1981 – il a alors 27 ans – est un journal, *La presse de Vesoul*, après qu'il a fait ses premières armes à *La Presse de Gray*, ayant dû renoncer à des études de médecine. On se méfiera donc du « diagnostic » qu'il dit avoir retiré de trois mois de voyages en Afrique. Qu'on en juge ! Premier constat : « *L'Afrique est entrée de plain-pied dans la mondialisation.* » On est heureux de l'apprendre. Quel malheur en effet si elle n'avait pas fait « *de plain-pied* » !

Tout est à peu près de la même farine par la suite. Entre « *regarder en face ce continent* » et « *prendre un virage déterminant* », Joyandet expose ses huit chantiers, reposant sur deux piliers auxquels s'enfoncent dans l'insondable marécage des plans sur la comète.

■ **1^{er} chantier** : créer des entreprises en Afrique. C'est, en effet, élémentaire. On s'étonne qu'il ait fallu attendre 2008 pour y penser. Encore faut-il un environnement favorable, des infrastructures, une administration compétente et intègre. Tout cela manque cruellement malgré cinquante ans de coopération française.

■ **2^e chantier** : développer l'agriculture vivrière. Eh oui ! Les gens ont besoin de manger d'abord, avant d'aller travailler dans les plantations de cacao, de café et de thé. Là aussi on s'étonne non seulement que personne n'y ait pensé auparavant mais que tous les « décideurs » se soient acharnés à préconiser le contraire. On reprend les mêmes pour faire l'inverse ?

■ **3^e chantier** : les femmes, élément essen-

tiel de la population comme chacun sait. Joyandet a une idée de génie. Il va nommer « *une personnalité de haut niveau pour s'occuper de la cause des femmes* ».

Les Africaines, qui résolvent chaque jour le problème angoissant de la survie de leur famille, sauront enfin s'y prendre mieux.

■ **4^e chantier**. Celui-ci, qui est « *le plus abouti* », ce qui a de quoi inquiéter, « *tient particulièrement à cœur* » à Joyandet. Et, en effet, c'est le plus nul. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'envoyer des masses de volontaires français en Afrique, jeunes ou retraités. Mais pour faire quoi ? Ils apporteront les uns leur enthousiasme, les autres leur expérience, denrées qui manquent apparemment sur place. Voilà revenu le temps des « *jolies colonies de vacances* » avec les « *coopérants* » qui ont coulé les pays africains après les indépendances. De fait, les despotes qui comptaient sur eux pour exécuter docilement leur politique, aberrante pour la population, ont pu sévir contre les cadres autochtones persécutés et contraints à l'exil. Aujourd'hui encore les grands groupes français en Afrique n'emploient pas de cadres indigènes, qui pourraient avoir des vues plus favorables au développement local.

■ **5^e chantier** : il consistera à travailler avec les ONG. C'est dire si ce sera le chantier fourre-tout. L'Afrique est déjà le terrain idéal pour les ONG de tout poil et de tout gabarit. On va multiplier les « arches de Zoé ».

■ **6^e chantier** : il prévoit de développer l'enseignement du français, particulièrement dans les pays non francophones. Dans les pays francophones, il faudrait développer la

librairie et l'édition et ça c'est trop difficile.

■ **7^e chantier**. Il consistera à faire cadeau à l'Afrique de RFI et de TV5, avec des flots de paroles et d'images. La propagande, il n'y a que cela de vrai. Cela ne coûte pas grand-chose et cela peut rapporter gros.

■ **8^e chantier**, enfin. Il verra les militaires français développer les armées africaines. On est sidéré par ces « propositions », un vrai programme de recolonisation, entre enfoncement de portes ouvertes et commencement de tout ce qui a conduit à la situation actuelle, catastrophique pour l'Afrique, déconsidérante pour la France. On va envoyer en Afrique des entrepreneurs français, des agriculteurs français, des enseignants français, des militaires français, qui vont enfin se rendre utiles en apprenant aux Africains, ces attardés mentaux, à s'organiser, à cultiver, à lire, à manier le fusil, tout ça en français.

Par contre pas l'ombre d'un chantier pour mettre en œuvre et sauvegarder la démocratie. Rien de prévu pour soutenir les défenseurs des droits de l'homme qui se heurtent à la répression. Pas de programme pour faire venir les étudiants africains dans nos secteurs de pointe, laboratoires et universités. Toutes ces mesures risqueraient d'en faire des pays dynamiques et donc des rivaux, alors qu'il faut simplement faire croire qu'ils ne peuvent pas se passer de nous, puisque nous on ne peut pas se passer d'eux et qu'« *il ne faut pas qu'on se laisse prendre notre place* » (*Libération* 24 juin 2008).

Odile Tobner

Alain Joyandet enfile les perles

Comment concevez-vous la coopération française ? : « *Je le dis tranquillement, notre politique de coopération, c'est l'influence de la France.* » (conférence de presse, 19 juin 2008). « *Il faut renforcer l'influence de la France, ses parts de marché, ses entreprises. Ne pas avoir peur de dire aux Africains qu'on veut les aider, mais qu'on veut aussi que cela nous rapporte.* » « *Je n'ai pas envie que la France fasse tout ce qui coûte et rien de ce qui rapporte.* » (*Libération* 24 juin 08)

Et les droits de l'Homme ? : « *Je porte le message d'une France attachée à la démocratie et à la transparence. Mais est-ce que cela doit être notre seule préoccupation ? Il ne faut pas faire de ces valeurs notre seule expression.* » « *J'ai des convictions mais je veux aussi défendre notre pays et ses parts de marché.* »

Un néocolonialisme lancinant : « *Plus de capitaux pour les entreprises, plus d'intervenants sur place, plus de formation et plus d'influence française. J'ose le mot, plus d'influence française.* » (France 24, 22 juin 2008)

Même militaire ? : « *Le travail exemplaire qui est fait par nos militaires en Afrique et qui consiste à former les individus d'ailleurs pas uniquement les former à faire la guerre mais les former pour avoir des armes pour affronter la vie et le développement économique.* » (sic) (RFI, 20 juin 2008)

En conclusion : « *L'Afrique semble réclamer plus de France.* » (conférence de presse, 19 juin 2008) avec des accents gaullois sans la stature : « *Vive l'Afrique, j'aime l'Afrique.* » (RFI, 20 juin 2008).

Alexandra Phaëton

DJIBOUTI

Une partie à quatre



Le récent conflit frontalier entre Djibouti et l'Érythrée révèle une stratégie complexe dans la Corne de l'Afrique. Quatre puissances y interviennent : la France, les États-Unis, l'Érythrée et l'Éthiopie.

Dès le 21 avril, des rumeurs faisaient état de la présence de forces armées érythréennes dans le nord de Djibouti. Des rumeurs que le gouvernement djiboutien confirmait rapidement. À cette occasion, on a découvert que l'incursion érythréenne n'était pas récente mais qu'elle avait commencé trois ou quatre mois auparavant. Et encore, l'armée érythréenne avait construit des lignes défensives.

Curieusement, il n'y avait eu aucune réaction djiboutienne alors que les deux pays s'étaient déjà opposés à deux reprises, en 1996 et 1999, pour cette zone. Pourtant, cette région frontalière de Ras Doumeira et l'îlot de Doumeira que les Érythréens occupent est stratégique. Promontoire désertique sans intérêt apparent, il surplombe la mer rouge et permet le contrôle du détroit du Bab el Mander, voie de passage d'une grande partie du pétrole mondial. C'est aussi le site du futur pont que l'un des demi-frères de Ben Laden envisage de construire entre le Yémen et Djibouti.

Interrogés sur l'application de l'accord de défense avec la république de Djibouti, des hauts responsables français affirmaient, de façon non officielle, que la France n'avait pas à intervenir dès lors qu'il n'y avait eu aucun coup de feu et que Djibouti avait toléré cette incursion pendant plusieurs mois. La France n'était pas mécontente, non plus, de laisser le président djiboutien, Omar Guelleh, se débrouiller seul après les dernières péripéties judiciaires de l'affaire Borrel.

Ce n'est que les 10 et 11 juin que les combats ont éclaté. Djibouti a d'abord prétendu qu'il s'agissait de déserteurs érythréens - venus se réfugier côté djiboutien - entraînant une attaque érythréenne, suivie d'une riposte djiboutienne. La riposte a fait chou blanc, face aux moyens militaires déployés par une puissante armée érythréenne (même s'il semble exagéré, le nombre de 25 000 soldats a été évoqué) qui n'a pas reculé d'un pouce. Djibouti n'a pu opposer que 2 000 à 3 000 hommes. À cette occasion d'ailleurs, on a découvert que l'armée djiboutienne ne pouvait pas aligner plus de 4 500 à 5 000 hommes, alors

que l'on annonçait toujours 10 000 à 11 000 soldats. La raison est simple : c'est la France qui assure la paie des militaires. La solde des 6.000 fantômes permettait aux officiers supérieurs djiboutiens d'améliorer leur fin de mois.

Au terme de 48 heures de combats, Djibouti reconnaissait la mort d'une vingtaine de militaires et une cinquantaine de blessés. Selon nos informations, ces chiffres sont très inférieurs à la réalité. On évalue le nombre de morts et de disparus (souvent enterrés sur place) entre 200 et 300 et le nombre de blessés entre 500 et 600. Des chiffres proches de la réalité au vu des nombreuses rotations des hélicoptères sanitaires français et le nombre de familles attendant des informations devant les hôpitaux de la capitale, saturés selon les témoins.

Mise au pied du mur par Omar Guelleh, qui s'est adressé directement à Sarkozy, la France jusqu'à là mutique, s'est exprimée officiellement. Elle a surtout accepté de s'engager davantage en positionnant une base logistique et 200 légionnaires à la frontière, des commandos des forces spéciales avec tout leur matériel : missiles sol-air et véhicules blindés. Alors qu'elle poursuit son aide médicale et la fourniture de renseignements à l'état-major djiboutien, deux navires de guerre et des moyens aériens de surveillance de l'activité des forces érythréennes ont été également déployés.

Le rapport de force lui étant défavorable, même avec l'appui américano-français, le régime djiboutien a donc choisi la voie diplomatique plutôt que l'affrontement militaire. Les approches diplomatiques sont restées vaines, l'Érythrée refuse toujours le moindre contact. De son côté, l'Union africaine (UA) a poliment demandé aux adversaires de conserver une certaine réserve et la Ligue arabe a délégué une mission d'enquête qui a conduit à une condamnation de l'attitude érythréenne, mais rien de plus. Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité et à deux reprises un appel pour demander à l'Érythrée de retirer ses troupes. Enfin, le 19 juin, la rupture diplomatique entre l'Érythrée et Djibouti était consommée mais sans confirmation officielle.

Quatre puissances en présence

De son côté, l'autre puissance régionale, l'Éthiopie, dont la quasi-totalité des importations transite par Djibouti, avait déployé une importante colonne militaire pour défendre les deux corridors « routes et chemin de fer » qui relient le port de Djibouti à sa capitale, Addis Abeba. Depuis l'indépendance de l'Érythrée,

l'Éthiopie n'a plus d'accès à la mer. Ce point explique une partie des enjeux stratégiques de la région. Le déploiement militaire éthiopien a été stoppé par la diplomatie française, qui a garanti à ce pays qu'elle assurerait la défense de ces corridors vitaux. La France souhaitait éviter un nouvel affrontement direct entre l'Éthiopie et l'Érythrée mais, cette fois, sur le sol djiboutien. Rappelons que, dans cette partie de l'Afrique, l'Éthiopie et l'Érythrée sont en état de quasi-belligérance permanente depuis leur guerre frontalière de 1998-2000. Addis Abeba et Asmara s'opposent également en Somalie, livrée au chaos depuis le déclenchement de la guerre civile en 1991. L'armée éthiopienne soutient le gouvernement somalien, tandis que l'Érythrée appuie l'opposition, dominée par les islamistes, qui a formé il y a un an à Asmara une nouvelle coalition, l'Alliance pour une nouvelle libération de la Somalie (ARS).

N'oublions pas également le quatrième acteur de la région : les États-Unis qui disposent aussi d'une base à Djibouti et qui utilisent leur allié éthiopien pour affronter les tribunaux islamistes dans une Somalie en décomposition. Les États-Unis ont également inscrit l'Érythrée dans leur liste noire des États terroristes. Seulement voilà : l'armée érythréenne est une des plus puissantes d'Afrique avec 200.000 hommes bien entraînés et du matériel récent : artillerie, aviation, marine, etc. Dans ce contexte, outre le caractère stratégique de Ras Doumeira, on se demande quelles étaient les motivations de l'Érythrée pour s'engager dans un conflit avec Djibouti. Dans une lettre au Conseil de sécurité, datée du mardi 24 juin, l'Érythrée laisse entendre que la tension actuelle résulte de la construction d'un « nouveau camp militaire » par l'Éthiopie, à Moussa Ali, là où se rejoignent les frontières des trois pays. Djibouti n'ayant été que le complice de l'Éthiopie dans une affaire plus vaste. Peut-être faut-il se rappeler que le gouvernement djiboutien a abrité récemment de nouveaux pourparlers intersomaliens. Des discussions qui ont abouti à la signature d'une trêve entre le gouvernement de Mogadiscio et l'ARS. Cette trêve a aussitôt été dénoncée par des islamistes ayant le soutien de l'Érythrée.

Jean-Loup Schaal

Dernière minute !

Le procureur général de la République de Djibouti et le chef des services secrets de Djibouti, tous deux condamnés, à Versailles, pour subornation de témoin dans l'affaire Borrel viennent d'être décorés du Grand Ordre du mérite djiboutien par le Premier ministre... ce qui apparaît comme une provocation à l'égard de la France et un désaveu de la justice française à l'heure où Djibouti a pourtant besoin de la France.

BURKINA FASO

Les faux habits de Blaise



Comment l'association de l'amitié franco-burkinabé présidée par l'ancien « Monsieur Afrique » de François Mitterrand, Guy Penne, se démène pour donner un visage respectable à Blaise Compaoré.

En 1997, la Campagne internationale justice pour Sankara (CIJS), entamait au nom de sa veuve, Mariam Sankara, et de ses enfants, une procédure judiciaire devant les instances juridiques du Burkina Faso avant d'être déboutée. Le CIJS décidait alors en octobre 2002 de saisir le comité des Droits de l'homme de l'ONU.

En avril 2006, après avoir étudié les mémorandums des parties en présence, ce comité publiait une longue déclaration demandant à l'État burkinabé d'assurer « *un recours utile et effectif à Mme Sankara et à ses fils consistant notamment en une reconnaissance officielle du lieu de sépulture de Thomas Sankara, et une indemnisation (...). La famille de Thomas Sankara a le droit de connaître les circonstances de sa mort, et le Comité rappelle que toute plainte contre des actes prohibés par l'article 7 du Pacte doit faire l'objet d'enquêtes rapides et impartiales des autorités compétentes.* »

Une déclaration restée sans réponse : le certificat de décès a bien été rectifié mais par le simple retrait de la mention de « mort naturelle » sans qu'aucune précision n'ait été donnée sur les circonstances de sa mort, aucune enquête n'ayant été diligentée. Une indemnité a bien été proposée mais la famille l'a rejetée considérant qu'elle se substituait à la justice.

En avril dernier, le comité change d'avis et publie un communiqué dans lequel il « *considère le recours de l'État partie comme satisfaisant aux fins du suivi de ses constatations et n'a pas l'intention d'examiner cette question plus en avant au titre de la procédure de suivi.* »

Pourquoi ce dédit deux ans plus tard ? Il apparaît que certains membres du comité ont été mal informés de l'indem-

nitée proposée puisque certains experts avaient rajouté un zéro de plus (434 millions FCFA au lieu de 43 millions FCFA). Par ailleurs, un précédent communiqué du Comité des Droits de l'homme de l'ONU faisait état d'une condamnation à mort de Thomas Sankara ce qui montre une ignorance totale du dossier de la part de certains experts.

« J'ai le sentiment qu'on m'a utilisé pour assassiner Thomas Sankara »

Ce retournement de position n'est pas un acte anodin. Il s'inscrit dans une vaste offensive visant à réhabiliter Blaise Compaoré. Le Burkina et son président sont, en effet, désormais considérés comme négociateurs principaux dans les conflits de la région. La publication de ce communiqué, la veille de la visite au Burkina du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon n'était pas non plus fortuite.

Par ailleurs, le Burkina, devenu en janvier 2008 membre non permanent du conseil de sécurité de l'ONU participe activement aux opérations de maintien de la paix. Mieux, en mai, il était élu membre de ce fameux comité des droits de l'homme de l'ONU.

Cette succession de décisions complaisantes en faveur du Burkina de Blaise Compaoré, malgré ses antécédents de traficant de diamants et d'armes en Angola au profit de l'UNITA, dénoncé en son temps par un rapport de l'ONU, puis fauteur de guerre au Libéria et en Sierra Leone et plus récemment en Côte d'Ivoire, ne doit rien au hasard.

En 2006 déjà, le soutien des réseaux français s'était manifesté par la création d'une association des amitiés franco-burkinabé dont le président, Guy Penne, n'est autre que l'ancien « monsieur Afrique » de François Mitterrand. L'association compte également quelques héritiers des réseaux Foccart comme Jacques Godefrais et Michel Roussin, mais aussi Pierre-André Wiltzer, alors haut représentant pour la sécurité et la prévention des conflits avant de devenir directeur de la Caisse française de développement. Guy Penne vient d'ailleurs d'être publiquement accusé par François Hauter, à l'époque journaliste au *Figaro*, de l'avoir manipulé en lui présentant

opportunément un responsable des services secrets français détenteurs de « tuyaux » sur les horreurs supposées de la révolution sankariste.

Deux semaines après, Thomas Sankara, qu'il a incendié dans son journal, tout comme une bonne partie de la presse française jusqu'à *Télérama*, est assassiné. Quelle ne fut pas la colère du journaliste qui a tout de suite compris pourquoi on avait mis tant de zèle à lui donner des infos si difficiles à obtenir d'ordinaire !

C'est aussi au cours d'une réunion de cette éminente association qu'avait été lancée l'idée de faire de Blaise Compaoré un Nobel de la Paix (*Billets d'Afrique* n°159, juin 2007).

C'est également dans l'intention de ripoliner moralement le beau Blaise que son communicant agréé, Jean Guion, prépare l'organisation du premier « sommet des étoiles de la terre » à Ouagadougou, du 28 au 30 novembre prochain. Un grand concert gratuit et un sommet réunissant un parterre de vedettes internationales et des « experts » pour dire au peuple (le grand absent de ce sommet) comment il faut faire pour sauver la terre.

Mais cette tentative de réhabilitation ne s'arrête pas au seul Compaoré si on considère la récente attribution de la Légion d'honneur au colonel Gilbert Diendéré, l'homme des basses œuvres et chef du commando assassin de Thomas Sankara.

À vouloir trop en faire, on suscite des réactions sans doute inattendues. Ainsi, on apprenait récemment que Blaise Compaoré devait recevoir à Florence, en juin, le prix Galileo pour « *la médiation dans les conflits ethniques et sociaux* », un prix prestigieux, financé par la présidence de la République italienne, dans le jury duquel on remarque la présence de Jack Lang.

Quelques jours auparavant pourtant, une manifestation d'étudiants à Ouagadougou était sauvagement réprimée. La réaction de la société civile italienne semble avoir créé un certain embarras puisque le directeur du jury a déclaré que, finalement, le prix ne serait pas attribué à Blaise Compaoré, trop occupé pour assister à la cérémonie. Cette réaction risque bien de faire des émules dans d'autres pays.

Bernard Farguet

MALI

Trains facultatifs



Au Mali, comme ailleurs, il ne fait pas bon de dénoncer la destruction des services publics. La récente arrestation de Tiecoura Traoré, ingénieur ferroviaire et syndicaliste du rail malien en témoigne.

Que dirions-nous si demain, un fond privé, chinois, américain, canadien ou russe rachetait la SNCF, vendue pour une somme symbolique par notre gouvernement, trop content de céder la charge financière de l'entreprise ? Et que, aussitôt le nouvel acquéreur installé, celui-ci ferme toutes les gares dites « secondaires », licencie un tiers du personnel, et abandonne le trafic voyageur transversal pour se consacrer au seul secteur rentable de l'entreprise : le TGV.

Bien évidemment, personne en France n'accepterait une mainmise aussi brutale sur un service public. Car les conséquences économiques induites seraient très importantes. Des villes se retrouveraient enclavées, les zones de dépôt sinistrées par le chômage, et ne parlons pas de l'économie sous-traitante du trafic. Malgré la docilité française devant le train de réformes libérales en cours ou prévues, cette privatisation du rail aurait tôt fait de souder une union sacrée de gauche comme de droite. Personne n'accepterait une telle préemption par des capitaux étrangers d'un bien national, les gens crieraient à une irruption dans la sphère nationale, à la perte de souveraineté...

Si l'on remplace la rentabilité du TGV par celle d'un fret favorisé par l'enclavement de Bamako, c'est pourtant cet exact schéma qui fut imposé aux trains du Sénégal et du Mali. Mais dans ces deux états démocratiques, pour légitimes que puisse apparaître les interrogations, il ne fait pas bon protester ou même s'exprimer sur ce sujet.

Une stratégie d'intimidation

Ainsi, le 5 juin, de passage à Kayes pour raisons familiales, Tiecoura Traoré se trouve arrêté et molesté par la police

maliennne sous le prétexte d'avoir filmé un poste de péage avec sa petite caméra. Mais dans la grande cité ferroviaire de l'ouest du Mali, l'homme est aussi célèbre qu'apprécié. La nouvelle parcourt la ville et un rassemblement spontané devant le commissariat contraint les autorités à le libérer en s'excusant. Une erreur ? Si le gouvernement malien défend cette hypothèse, les faits et leurs contextes poussent plutôt à lire l'événement comme le dernier avatar d'une stratégie d'intimidation. En effet, Tiecoura Traoré est le président fondateur du Collectif citoyen pour le développement intégré et la restitution du rail malien (COCIDIRAIL). Son action vise directement la politique de cession des services publics africains à de grands fonds d'investissements privés occidentaux, sous prétexte d'ajustements économiques « nécessaires » imposés par des organismes multilatéraux telle la Banque mondiale. De fait, Tiecoura fut lui-même victime de cette politique, nommée « consensus de Washington ». En 2003, alors ingénieur de technique ferroviaire employé par la régie du chemin de fer Dakar-Niger, syndicaliste, il s'exprime clairement contre la privatisation en cours du réseau. Selon lui, la concession accordée au consortium franco-canadien CANAC/GETMA, signe la mort du service public sénégalomalienn. « *Ils viennent faire de l'argent, c'est tout* ». Les premières décisions de la nouvelle société exploitante, Transrail, lui donnent raison : fermeture de plus d'un tiers des gares, flou entretenu autour de la responsabilité du service voyageur et licenciement autoritaire de plus de mille cheminots, dont lui même.

Accaparement de services publics

Avec ces mesures, c'est une immense économie informelle qui se retrouve à terre. En effet, en périphérie du train gravitait une foule de commerces secondaires, et l'emploi des cheminots était source de revenus pour des familles entières. Au Mali, certains villages, uniquement desservis par le train, se retrouvaient isolés du monde, et abandonnés par leurs habitants.

Tiecoura Traoré comprend que l'exemple du rail malien est un vrai symbole d'une autre des spoliations imposée à

l'Afrique : l'accaparement de ses services publics au mépris de l'intérêt des populations. Et de faire remarquer que, loin de soigner l'outil qu'ils viennent d'acquérir avec la complaisance de dirigeants locaux intéressés financièrement dans la vente, les acheteurs ne misent que sur une rentabilité à court terme, négligeant tout investissement dans l'actif.

Les prêts de la Banque mondiale sont donc si peu observés, que depuis cinq ans, aucun travail sérieux n'a été effectué sur une voie vieille de cent ans ? Désormais les convois de fret pour Kayes et Bamako franchissent les 1200 km de ligne avec une ou deux semaines de retard cumulées par leurs déraillements. Les « express » ne partent plus que tous les quinze jours, et déraillent à coup sûr. Pour Tiecoura, le saccage de ce bien national est un exemple édifiant de l'hypocrisie de l'aide au développement. Au Mali, sa lutte (dont la légitimité est évidente) s'exerce par le biais d'actions citoyennes non-violentes, telle la « caravane du rail » qui parcourut la ligne en 2007, ou les rencontres organisées ce mois de juin 2008 dans les gares du réseau, et plus largement, l'inscription du combat du rail malien au sein d'un cercle de réflexion global sur la pérennité des services publics.

Ces événements devraient s'inscrire dans un débat démocratique libre et ouvert, mais à Bamako, la liberté d'expression de Tiecoura ne fait pas les affaires du président Touré. En l'occurrence, le masque tombe. Malgré son apparence entretenue de « bon élève », (apparence aidée par le caractère relatif de l'observation, si l'on compare la situation maliennne à l'instabilité chronique du continent), l'arrestation de Tiecoura nous rappelle, que loin des guerres et massacres, le vol et la préemption de l'Afrique sur des bases économiques légales, s'accompagne aussi de son lot de souffrance et d'appauvrissement de populations, à qui l'on conteste même le bien public. Dans ce domaine proche de la mafiafricaine, il ne s'agit plus de lutte entre les nations occidentales pour se disputer les miettes du gâteau africain, mais bien d'une collusion entre quelques multinationales, comme l'exige un jeu de rôle boursier très éloigné des préoccupations d'une petite vendeuse *bana bana* de ce qui fut le Dakar Niger.

Vincent Munié

Une coopération à courte vue



À l'occasion de la visite à Paris, le 12 juin dernier, du président nigérian Umaru Yar'adua, la France et le Nigeria ont signé un partenariat stratégique. Une coopération qui concerne sept secteurs prioritaires : pétrole, gaz et énergie, transports, sécurité, agriculture, éducation et environnement. Avec une préférence marquée pour le pétrole, le nucléaire et la sécurité.

En attendant l'ère merveilleuse du tout-nucléaire, la France souhaite, sans rire, aider le Nigeria à « mettre en valeur les importantes réserves de pétrole et de gaz du Nigeria ». Sur l'énergie nucléaire, les deux pays relèvent l'intérêt pour le Nigeria de se

doter à long terme d'un programme électro-nucléaire à même de répondre à des besoins croissants en énergie. La France, qui cherche à vendre, à tour de bras, sa technologie « est donc disposée à examiner avec attention les demandes du Nigeria à cet effet ». Autres projets : le développement de l'enseignement du français au Nigeria et l'ouverture de négociations en vue de la conclusion d'accords pour une « gestion concertée des flux migratoires », grande obsession française. Enfin, dans le domaine de la défense, la France veut aider le Nigeria à améliorer la sécurité de l'approvisionnement énergétique dans le delta du Niger, eldorado pétrolier, menacée par les opérations du Mouvement d'émancipation du Delta du Niger (Mend). Dans ce but, Paris va envoyer au Nigeria une mission de courte durée pour aider la marine nigérienne à renforcer ses capacités de contrôle maritime et fluvial et d'interception en mer. L'urgence à pomper tranquillement est déjà bien réelle puisque le Mend a pris pour cible, le 19 juin, le champ offshore de Shell-Bonga (haut comme un immeuble de douze étages, 305 mètres

de long), situé à 120 km au large de Lagos, jusqu'alors considéré comme inatteignable par les groupes armés. L'attaque inquiète l'industrie pétrolière, pour qui l'extraction offshore est considérée comme une zone de garantie de production. On comprend donc, avec cette première annonce de coopération, que parmi ces sept secteurs prioritaires, il y en a certain plus important que d'autres. On attend de connaître, avec impatience, la hauteur et la nature de la coopération française en matière d'environnement dans une région victime d'une catastrophe écologique majeure, conséquence directe de l'exploitation pétrolière. Rappelons aussi que 80 % des 27 millions d'habitants du delta survivent avec moins d'un dollar par jour et que fuyant la misère, beaucoup viennent grossir les rangs des candidats à l'exil. Les revendications sociales et politiques ne manquent donc pas (*Billets d'Afrique* n°155, février 2007). Les mêmes revendications qu'expriment, de plus en plus fort, les habitants du nord du Niger, lassés du pillage de leur ressource uranifère par Areva.

Raphaël De Benito

À fleur de presse

Au Tchad, « neutralité française » se dit « discrets mercenaires »

Lors de la dernière offensive des rebelles tchadiens, Bernard Kouchner, a affirmé, le 15 juin, depuis Abidjan, que la France « n'interviendra plus » dans le conflit tchadien : « Je le dis très clairement à nos concitoyens, (...) Nous ne sommes plus, de ce point de vue, ceux qui interviennent pour maintenir les gouvernements en place en Afrique. C'est terminé tout ça » (RFI, 15 juin). Il allait même jusqu'à prétendre que « la position de la France, (...) ce n'est pas de soutenir le gouvernement de M. Déby » (AFP, 15 juin), oubliant sans doute ses efforts, en février dernier, pour nous convaincre du contraire. Ses collègues du Quai d'Orsay et le locataire de l'Élysée, s'en souvenaient sans doute, eux, de même que le président tchadien qui a aussitôt accusé l'Eufor de complicité avec les rebelles. La diplomatie française rectifiait aussitôt le tir : « La France, qui n'a pas vocation à intervenir militairement, reste vigilante sur l'évolution de la situation et réaffirme son soutien aux autorités légitimes tchadiennes »

(communiqué du ministère des Affaires étrangères, 17 juin). Simultanément, *Bakchich.com* révélait qu'une quinzaine de mercenaires étrangers renforçaient la défense tchadienne : « À N'Djamena, la petite équipe est dirigée par un ancien du service Action de la DGSE, ex-compagnon de feu le mercenaire Bob Denard. (...) Ces drôles de touristes ont été recrutés via la société EHC (Earthwind Holding Corporation), immatriculée dans le Delaware, aux États-Unis. »¹ Cette société militaire privée, fondée en 1999 par d'anciens officiers de l'armée française, se flatte sur son site Internet d'utiliser du personnel provenant « majoritairement des ministères de la Défense et de l'Intérieur », et d'avoir notamment mené au Congo-Brazzaville une mission de formation et d'instruction auprès de la garde présidentielle de Sassou N'Guesso de juin 1999 à mai 2000. Autant dire que cette société n'est pas inconnue des services français... Selon un autre article de *Bakchich.com*, les mercenaires français « encadrent la garde présidentielle et

le palais de N'Djamena ». Pourquoi pas sur le front avec les « braves gars de l'Est » ? « Par précaution diplomatique, au cas où il y a des blessés parmi nous ou pire, précise le chef de guerre. »² Cela ferait en effet mauvais genre : depuis avril 2003, la loi française est censée réprimer le mercenariat, ou plutôt, comme l'avait expliqué à l'époque la ministre de la Défense, « sanctionner [ses] excès », c'est-à-dire neutraliser les « soldats perdus (...) s'affranchissant de toute allégeance », selon les termes de Marc Joulaud, rapporteur du projet de loi. Il faut croire que les chiens de guerre au service de Déby n'ont pas l'air trop « perdus » aux yeux des militaires français présents au Tchad, et que leur activité n'est pas jugée « excessive » par les autorités françaises...

Victor Sègre

1. Tchad : des mercenaires français au secours de Déby, par A. Sonpipet, *Bakchich.com*, 16/06.

2. Quand les rebelles avancent, c'est Déby qui trinque, X. Monnier, *Quand les rebelles avancent*, c'est Déby qui trinque, *Bakchich.com*, 22/06.



L'Afrique de Sarkozy : un déni d'histoire

Le 26 juillet 2007, Nicolas Sarkozy prononçait dans les locaux de l'Université de Dakar un discours sur la culture africaine confrontée à la modernité, qui reprenait les clichés sur le « continent hors de l'histoire ». Ce discours a suscité une vive émotion, notamment en Afrique. Cet ouvrage, rédigé par cinq universitaires africains et français (Jean-Pierre Chrétien, Jean-François Bayart, Achille Mbembe, Pierre Boilley et Ibrahima Thioub), représente une critique incisive de ce déni d'histoire, en montrant à la fois l'absurdité scientifique et les motifs de sa survivance en France dans l'opinion publique et dans l'enseignement. Chacun des auteurs a choisi son angle d'attaque ; la place de l'Afrique dans l'histoire universelle, la persistance de l'imaginaire colonial, les pesanteurs de la tradition raciste à l'égard des Noirs, l'absence remarquable de l'Afrique dans le contenu de l'enseignement en France et la richesse du débat historiographique en Afrique.

Jean-Pierre Chrétien (dir.)
Paris, Karthala,
coll. « Disputatio »,
juin 2008, 203 pages

RWANDA

Jeu de dupes



Le rapport d'enquête rwandais sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsi rwandais devrait être publié début juillet. Son contenu est devenu un élément des négociations secrètes que mènent Paris et Kigali.

La ministre de l'Information, Louise Mushikiwabo, a indiqué, le 18 juin à l'AFP : « *Le conseil des ministres a été informé la semaine dernière de la volonté des autorités rwandaises chargées des poursuites, d'appliquer la compétence universelle prévue dans nos lois* ». Le lendemain, le président rwandais, Paul Kagamé, déclarait que l'enquête rwandaise sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsi de 1994 serait publiée début juillet. *A priori*, deux annonces qui ne doivent guère arranger la France. Car le contenu du rapport « Mucyo » (du nom de Jean de Dieu Mucyo, président de la commission d'enquête), bouclé fin novembre 2007 et resté secret jusque maintenant, est potentiellement source de graves accusations contre l'action française de l'époque. Durant plus d'un an, la commission a auditionné, à Kigali, de nombreux témoins et experts, venus de France, du Canada, de Belgique et des États-Unis, en plus d'avoir réuni et confronté une masse de documents issus en partie des archives rwandaises. Cette enquête aborde forcément le mécanisme du génocide et ses promoteurs sous un angle pour le moins différent de celui la mission d'information parlementaire française de 1998. À ce titre, sans préjuger de l'objectivité des conclusions de la commission, on imagine combien il peut regorger d'accusations graves contre la France.

Marchandage politique

Mais avec le rapprochement entamé par Bernard Kouchner et Nicolas Sarkozy avec les autorités rwandaises à l'automne 2007, ce travail est évidemment devenu un élément de négociation. D'où les reports *sine die* de sa divulgation. Alors, si subitement, Paul Kagamé

annonce sa publication, on ne peut qu'évidemment se réjouir pour ce que l'enquête apportera malgré tout à l'établissement de la vérité. Mais il faut aussi y lire un message envoyé au Quai d'Orsay et à l'Élysée, sans que son sens ne soit très clair. Dans ce cadre, l'application d'une loi de compétence universelle annoncée conjointement, pourrait bien entendu viser certains des responsables politiques et militaires français de l'époque cités dans le document, qui serait alors bien en peine de se rendre au Rwanda dans le cadre d'une quelconque mission diplomatique, militaire ou commerciale. En la matière, l'usage du conditionnel est encore une fois de rigueur. Mais on l'a bien compris, ces deux mesures sont des réponses aux mandats Bruguière, insérés dans un marchandage politique dont l'opinion ne doit se contenter que de l'écume. Car il s'agit bien de cela : l'opacité est encore un dogme quand il s'agit du génocide des Tutsi rwandais, la vérité restant encore pied et poings liés à de vastes manœuvres géopolitiques, ne supportant pas la lumière. Nous sommes pourtant face à un génocide, dûment reconnu par la communauté internationale, tombant sous le coup de la convention de Genève et de son train de mesures judiciaires, incontournables pour les états signataires. Il n'est nulle part écrit, dans cette convention, que l'établissement des responsabilités puisse être assujéti à quelque jeu géopolitique que ce soit. Deux raisons majeures condamnent le cynisme de nos relations étrangères, particulièrement africaines : d'une part, cette opacité confirme, que rien n'a changé, qu'aucune évolution institutionnelle sérieuse n'est venue apporter la moindre transparence aux relations de la France à l'Afrique. Mais aussi les victimes. Imagine-t-on la perception que peut avoir la communauté de survivants vivant en France, au cœur d'une nation suspecte d'avoir collaboré avec le régime génocidaire ?

Le moindre respect que nous devons à ceux-là est la mise en place d'une communication faite d'honnêteté, de vérité, de justice et de transparence. Il est temps de dire à tous les protagonistes de l'affaire : on ne joue pas avec la vérité d'un génocide.

Vincent Munié

Tête-à-tête nocif

Alain Joyandet a annoncé, le 19 juin, que l'Agence française de développement (AFD) disposerait d'un milliard d'euros supplémentaires par an « *permettant de réorienter complètement l'intervention financière de la France* ». La coopération française ressort ses vieilles recettes puisque ce milliard va être consacré exclusivement à l'aide bilatérale, tête-à-tête d'une diplomatie d'influence aux effets catastrophiques depuis 50 ans. On s'affranchit aussi de ses petits camarades européens.

Devinette congolaise...

...de *La lettre du continent* (LC n°542) : « *Dans quelle tour de Brazzaville (...) est installée une partie des services des écoutes téléphoniques de la présidence congolaise ?* » Seul indice donné : « *C'est l'un des immeubles les plus élevés du pays.* » *Billets d'Afrique* en donne un autre : c'est le siège d'une compagnie française qui, tels les Shadocks (français-francophones), pompe... pompe.

Souvenir à gogos

Qui a dit, en 2006, interrogé sur la situation des immigrés sans papiers de Cachan : « *Les lois pour contenir l'immigration ne sont que de la poudre aux yeux* » tant que « *des gens crèvent de faim à nos frontières* », « *on raconte des histoires aux Français en permanence sur l'immigration.* » « *On leur explique qu'il suffit de changer les lois pour que l'immigration n'existe plus.* » *Ce sont des discours pour les gogos ?* Des déclarations qui ont dû échapper à Nicolas Sarkozy qui a offert le portefeuille ministériel de la Défense à l'auteur de ces belles paroles. Il faut dire qu'Hervé Morin, puisque c'est de lui dont il s'agit, est coutumier des positions à géométrie variable selon le sens du vent politique. Il avait déjà affirmé, dans un courrier à Survie, condamner la Françafrique.

La Chine attaque

La France s'est trouvé un nouvel adversaire en Afrique. Après le communisme soviétique de la guerre froide, alibi bien pratique pour la continuation d'une po-

litique néocoloniale, la Chine devient l'ennemi à contrer. Une bonne excuse pour continuer à se vautrer dans toutes les compromissions (lire page 5). À cet égard, l'installation, très récente, d'une base militaire chinoise à vocation continentale à Matadi en RDC (*La lettre du Continent* n°543) va encore alimenter tous les fantasmes français, déjà nombreux quant à « l'invasion » chinoise en Afrique.

Les fantasmes déferlent

« *Il n'y a pas de vague migratoire d'Afrique subsaharienne vers l'Europe, on estime que ce sont des dizaines de milliers de ressortissants ouest-africains en situation irrégulière qui entrent chaque année dans les pays d'Europe et non pas des centaines de milliers comme on le dit régulièrement* », a déclaré le porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en présentant le rapport de son organisation, le 24 juin dernier à Genève. Selon le rapport, l'Europe accueille 800 000 immigrés légaux originaires d'Afrique de l'Ouest. Les pays du Maghreb, particulièrement la Libye, sont devenus des pays de destination en tant que tels et non de simples lieux de transit pour de nombreux Africains, révèle le rapport. Selon ce document, seul un tiers des 65 000 à 120 000 Ouest-Africains qui entrent au Maghreb chaque année cherchent à poursuivre leur voyage au-delà de la Méditerranée.

Voilà quelques vérités propres à détruire le mythe provoqué par le débarquement spectaculaire d'immigrés africains sur les côtes européennes. Mythe de l'invasion étrangère scandaleusement entretenu par le gouvernement français. Ce rapport vient contredire le ressenti négatif qu'ont les Français à propos de l'immigration et nous éclaire sur un discours politique qui alimente beaucoup de peurs ...

Bongo s'énerve

C'est avec un grand courage que Marc Ona, leader de la société civile gabonaise, participait, en avril dernier, à la restitution symbolique de l'un des biens mal acquis parisiens d'Omar Bongo (un hôtel particulier de 19 millions d'euros). Une opération très médiatisée, organisée par la *Cellule Françafrique* qui a agacé son propriétaire. Marc Ona est désormais interdit de sortie du territoire car « *il menacerait la sécurité intérieure par ses*

activités associatives ». Le pouvoir lui reproche aussi son « *refus de négocier* », une expression pour stigmatiser les incorruptibles.

L'aide au développement... des paradis fiscaux !

À travers le Fonds européen de développement (FED), l'Union européenne octroie, chaque année, une aide à 77 pays dits « ACP » (Afrique, Caraïbes, Pacifique). C'est aussi dans ce cadre que les îles Turks et Caïcos, les îles Vierges et les îles Caïman reçoivent des financements de la Fed. La Barbade et les Bahamas font également partie des États bénéficiaires. Pour ce qui est des montants en jeu, les îles Caïman reçoivent, par exemple, une enveloppe de sept millions d'euros. Chacun sait que les paradis fiscaux permettent chaque année de soustraire à la collectivité publique des sommes colossales. Quelle peut être donc la justification d'une telle aide ? L'entretien de la salle des coffres ou le prix du secret bancaire ?

RDB

Une libération pour mille

Le 20 mai, à l'occasion de la fête nationale du Cameroun, Paul Biya a annoncé qu'une amnistie serait décrétée pour les condamnations prononcées à la suite des émeutes de février dernier. On sait que, parmi les détenus, figuraient des artistes comme Joë la conscience ou Lapiro de Mbanga (*Billets d'Afrique*, n°169, mai 2008) qui avaient protesté contre la réforme constitutionnelle.

Annoncée à grand bruit pour le 13 juin par les médias gouvernementaux, la libération de Joë la conscience a eu lieu le 16 juin. On ne peut que s'en réjouir. Mais Lapiro de Mbanga est lui toujours en prison comme plus d'un millier d'autres personnes arrêtées en février dans les villes du Cameroun.

L'amnistie promise est donc un mensonge de plus du gouvernement qui s'est contenté d'un simple effet d'annonce pour flatter l'opinion internationale mais garde en détention, dans des conditions indignes, ceux qui ont eu le courage de crier leur révolte.

Odile Tobner

Biens mal acquis des dictateurs africains en France

L'association Survie publie une nouvelle brochure pédagogique qui décrypte les dessous de la criminalité économique de la Françafrique à travers les mécanismes des biens mal acquis. La restitution des fonds aux populations spoliées serait un signe fort pour tous ceux qui réclament une réforme de la politique de la France en Afrique.

« Bien mal acquis ne profite jamais », voudrait le proverbe. La réalité prouve le contraire. Les dictateurs et leurs familles profitent en toute impunité des milliards qu'ils ont volés dans les caisses publiques et placés à l'étranger. Ils érigent ainsi la corruption en horizon indépassable et signent la condamnation du développement économique de leurs pays qu'ils maintiennent dans la dictature.

Les soutiens étrangers dont bénéficient la plupart de ces dictateurs et l'opacité qui règne autour de l'acquisition de leurs biens immobiliers font des pays du Nord - et tout particulièrement la France - des complices, en toute connaissance de cause, de l'enrichissement personnel de « dictateurs amis » protégés au plus haut niveau.

C'est pour lutter contre cette criminalité économique que trois associations, dont Survie, ont porté plainte en 2007 contre plusieurs chefs d'États africains pour « recel de détournement d'argent public ». Véritable défi lancé au droit international, cette procédure judiciaire s'est trouvée confrontée à la raison d'État : l'enquête préliminaire a été classée sans suite, alors que les informations réunies permettaient l'ouverture d'une information judiciaire. Une mise au placard qui révèle une décision éminemment politique et plonge la justice française dans les méandres de la Françafrique, en contradiction totale avec les engagements officiels de la France en faveur de la restitution des biens détournés.

Déterminée à ne pas laisser enterrer ce scandale, Survie entend poursuivre son travail en sensibilisant et interpellant sur le sujet. Tel est l'objet de cette brochure qui, au moyen d'exemples concrets, propose le décryptage d'un enjeu majeur dans la lutte contre la corruption et l'impunité des dictateurs africains. Au-delà de la saisie des biens immobiliers et de leur restitution aux populations spoliées, il s'agit

de mener un combat pour faire avancer la justice internationale en s'attaquant à la criminalité économique dont les relations franco-africaines se nourrissent voracement.

Biens mal acquis des dictateurs africains en France. Juin 2008. Brochure de 52 pages, prix public 3 euros (Par correspondance : 4,5 euros avec les frais de port pour la France. Autres destinations nous consulter).



Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Tél. : _____ Fax _____
 Courriel : _____

- France : 25 euros (faibles revenus : 20 euros) • Etranger : 30 euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS) : préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
 Plus d'information sur www.survie-france.org ou à contact@survie-france.org

Lettre fondée par F.-X. Verschave
 Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.
 Directeur de la rédaction : Raphaël De Benito.
 Secrétaire de rédaction : Janine Sfiligoï.
 Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.
 Ils ont participé à ce numéro : Alexandra Phaëton, Issa Bâ, Yves Cossic, Jean-Loup Schaal
 Abonnements : Alexandre Picheral.
 Coordination : O.Thimonier

Association Survie
 210 rue Saint-Martin
 F75003 Paris
 Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25
 Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20
<http://www.survie-france.org>
contact@survie-france.org
 Commission paritaire n° 0211G87632
 Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN 1155-1666
 Imprimé par Imprimerie 3 A
 Abonnement :
 25€ euros (Étranger : 30 euros€ personne à faible revenu : 20 euros€)

